

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC- CORRECTIF

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P2-1400-53

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1400 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE H-766 ET AGRANDIR CETTE DERNIÈRE PAR L'AJOUT DES LOTS 4 587 399 ET 4 587 400

Dans l'avis public publié le 26 février 2020 nous aurions dû lire ce qui suit;

« à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 21 janvier 2020, le conseil a adopté, à la séance tenue le 25 février 2020, le second projet de règlement numéro P2-1400-53 par la résolution 2020-02-022 ».

Veillez noter que ce correctif n'a aucun impact légal sur l'avis publié le 26 février 2020 et que celui-ci était donc valide.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac ce 13^e jour du mois de mars 2020.


Me Marie-Josée Russo
Greffière